



**ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS (APN)**

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des  
communes**

**Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2024**

Présenté le 4 août 2023

**Résumé des investissements requis — Budget de  
2024**

Secteur	Programme	Sur 5 ans (en millions de \$)
Terres	Reconnaissance du droit à l'autodétermination et des revendications territoriales	25 \$
	Ajouts aux réserves	23 \$
	Revendications particulières	18 \$
	Premières Nations en quête de terres de réserve et/ou de reconnaissance	175 \$
Eau	Mise en œuvre des objectifs de développement durable	263 \$
	Intendance, conservation et protection des eaux douces et marines	2 032 \$
Environnement	Lutte contre les changements climatiques	33 985 \$
	Conservation et biodiversité	2 144 \$
	Santé environnementale	1 834 \$
Infrastructure	Logement et itinérance	138 420 \$ (*)
	Infrastructure communautaire	59 510 \$ (*)
	Accès aux routes toutes saisons	35 500 \$ (*)
	Avis sur la qualité de l'eau potable	670 \$ (*)
	Traitement des eaux usées	9 200 \$ (*)
Gouvernance	Soutien à la gouvernance financière, administrative et politique	3 675 \$
	Gestion des situations d'urgence	501 \$
Développement économique	Connectivité	5 200 \$ (*)
	Approvisionnement	18 \$
	Cannabis	50 \$
Droits et justice	Coordination dirigée par les Premières Nations sur la mise en œuvre de la LDNU	1 517 \$
	Vérité et réconciliation	1 260 \$
	Appels à la justice de l'Enquête nationale sur les FFADA	3 675 \$
	Services de police	3 780 \$
	Réforme et réhabilitation de la justice	1 471 \$
Éducation	Éducation primaire et secondaire	9 230 \$
	Infrastructures scolaires	4 700 \$
	Éducation postsecondaire	10 331 \$
	Éducation des adultes	767 \$
Langues	Revitalisation linguistique	3 907 \$
Développement social	Aide au revenu	2 340 \$
	Principe de Jordan	2 485 \$
	Aide à la vie autonome	278 \$
Santé	Bien-être mental	4 025 \$
	Accessibilité	2 642 \$
	Soins en milieu communautaire et ressources humaines	846 \$
	Mise en œuvre de la législation en matière de santé	18 \$

\* Chiffres sur 7 ans, conformément à une recherche conjointe indiquant qu'un investissement de 349,2 milliards de dollars est nécessaire pour respecter l'engagement du Canada de combler le déficit d'infrastructure d'ici à 2030.

---

*L'Assemblée des Premières Nations (APN) est une organisation nationale de défense des intérêts qui s'efforce de faire progresser les aspirations collectives des membres et des communautés des Premières Nations de tout le Canada sur des questions et des préoccupations d'ordre ou d'intérêt national ou international.*

---

En juin 2023, le Canada a publié son plan d'action pour la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Ce plan d'action décrit les mesures à prendre pour que les lois canadiennes soient conformes aux principes et aux objectifs de la Déclaration.

Ce mémoire expose en détail les investissements à long terme relatifs aux priorités des Premières Nations qui s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration afin d'éliminer les écarts socioéconomiques et d'assurer la mise en œuvre de solutions menées par les Premières Nations pour remplacer les lois et politiques existantes qui portent atteinte aux droits inhérents et aux droits, titres et pouvoirs conférés par les traités. Ces investissements permettent aux Premières Nations et à leurs gouvernements d'apporter un soutien aux citoyens qui résident à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, dans les territoires et dans le Nord, notamment dans le cadre des traités modernes et des accords d'autonomie gouvernementale.

Le Canada et les Premières Nations ont pour objectif commun d'accroître l'autodétermination des Premières Nations, ce qui permettra avant tout d'améliorer la qualité de vie des citoyens des Premières Nations. Les investissements qui aident les Premières Nations à exercer leurs pouvoirs sont cruciaux pour le travail important que les Premières Nations et le Canada accomplissent ensemble.

Il est clair qu'il est impératif, d'un point de vue juridique, moral et économique, de procéder à ces investissements. Les Premières Nations doivent être soutenues pour contribuer à l'économie canadienne et mener une vie saine et prospère. Ces investissements marquent un progrès vers la vérité, la guérison et la réconciliation et ouvrent la voie à un avenir plus inclusif et plus équitable pour tous. Le rétablissement des capacités des Premières Nations et le soutien apporté aux institutions dirigées par les Autochtones sont essentiels pour instaurer de véritables relations de nation à nation.

## TERRES

Les lois, les cultures et les économies des Premières Nations proviennent des terres. La restitution des terres est fondamentale pour le respect des droits des Premières Nations, de la réconciliation et de la Déclaration des Nations Unies.

### ➤ **Reconnaissance du droit à l'autodétermination et des revendications territoriales**

Les investissements destinés à favoriser l'engagement des Premières Nations dans les lois, les politiques, les processus et les mécanismes contribuent au respect des droits à l'autodétermination et des droits fonciers.

Négociations de nation à nation sur les droits fonciers	RCAANC	25 \$
---	--------	-------

### ➤ **Ajouts aux réserves (AR)**

Les investissements appuient la mise en place d'approches provisoires et transformationnelles pour l'accès aux terres et pour résoudre plus de 1 300 demandes d'AR.

Réformes et engagements politiques	RCAANC	8 \$
Traitement de l'arriéré d'AR et développement des capacités	SAC	15 \$

### ➤ **Revendications particulières**

En créant un nouveau Centre pour le règlement des revendications particulières, on pourrait coordonner l'élaboration et la mise en œuvre conjointe d'une réforme du processus de règlement des revendications particulières.

Centre indépendant du règlement des revendications particulières	RCAANC	18 \$
--	--------	-------

### ➤ **Premières Nations en quête de terres de réserve et/ou de reconnaissance**

Investissements pour reconnaître officiellement les Premières Nations et les Premières Nations sans terres.

Relancer le financement du Programme de reconstruction des nations	SAC, RCAANC	145 \$
Refonte de la politique relative aux nouvelles bandes et aux fusions de bandes		30 \$

## EAU

Investissements pour faire progresser les cadres de développement durable gérés par les Premières Nations qui contribuent aux objectifs de développement durable (ODD) du Canada et aux objectifs nationaux et internationaux en matière de changement climatique et de biodiversité.

### ➤ **Mise en œuvre des objectifs de développement durable**

Investir pour renforcer les capacités des Premières Nations et la mise en œuvre communautaire des ODD.

Recherche sur le développement durable	ECCC	240 \$
Participation à la stratégie en matière d'ODD	EDSC	23 \$

### ➤ **Intendance, conservation et protection des eaux douces et marines**

Investir dans le renforcement des capacités, les initiatives menées par les Premières Nations et veiller à ce que la gestion et la gouvernance menées par la Couronne respectent les droits inhérents, les traités, les titres, les compétences et les systèmes de connaissances.

Intendance et suivi effectués par les Premières Nations	MPO, ECCC, PC	900 \$
Accords fondés sur les droits et/ou la co-gouvernance		44 \$
Amélioration du modèle de financement de projets pour la permanence		800 \$
L'Agence canadienne de l'eau et la <i>Loi sur les ressources en eau</i>	ECCC	150 \$
Renforcement de l'engagement en faveur du Plan d'action sur l'eau douce		98 \$
Planification spatiale marine	MPO	40 \$

## ENVIRONNEMENT

Investir dans le leadership des Premières Nations en matière de climat, de conservation et de sécurité alimentaire est le moyen le plus efficace de lutter contre les crises simultanées du climat et le déclin de la biodiversité.

### ➤ Lutte contre les changements climatiques

En investissant dans la lutte contre le changement climatique menée par les Premières Nations, nous assurerons notre bien-être collectif.

Institut climatique des Premières Nations	ECCC	25 \$
Réseau des coordonnateurs des urgences climatiques des Premières Nations		325 \$
Adaptation au changement climatique		23 385 \$
Fonds d'investissement dans les infrastructures vertes		8 500 \$
Nouvelles solutions énergétiques propres		1 750 \$

### ➤ Conservation et biodiversité

Les Premières Nations ont la responsabilité sacrée de protéger la Terre Mère.

Conservation encadrée par les Premières Nations	ECCC	1 500 \$
Protection des espèces en danger et des eaux douces		644 \$

### ➤ Santé environnementale

Investissements visant à améliorer l'accès aux aliments nutritifs et traditionnels, aux systèmes alimentaires durables et aux initiatives de protection de l'environnement.

Initiatives relatives au système et à la sécurité alimentaires	ECCC	634 \$
Protection contre les substances contaminantes dans l'environnement		1 200 \$

## INFRASTRUCTURE

Les investissements dans les infrastructures sont essentiels pour la réconciliation économique, la réduction du déficit en infrastructures, la santé et le bien-être, et la croissance économique.

### ➤ Logement et itinérance

Investissements visant à remédier au surpeuplement, à remplacer des logements, à viabiliser de nouveaux terrains, à effectuer les réparations nécessaires, à gérer les migrations dans les réserves et à faire face à la croissance démographique.

Capital	SAC, SCHL	114 710 \$
Fonctionnement et entretien (F et E)		20 410 \$
Éradication de l'itinérance	INFC, SAC	3 300 \$

➤ **Infrastructure communautaire**

Investissements destinés à répondre aux besoins en infrastructures communautaires de base, dont les bâtiments, les ports et les quais, les infrastructures de transport et les services publics.

Capital	SAC	37 960 \$
Fonctionnement et entretien		21 550 \$

➤ **Accès aux routes toutes saisons**

L'accès à des biens et services abordables est limité pour les communautés non desservies par la route.

Capital	SAC, INFC	29 130 \$
Fonctionnement et entretien		6 370 \$

➤ **Avis sur la qualité de l'eau potable**

Des investissements sont nécessaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement en eau potable pour éliminer les avis, notamment pour les sources d'eau, les captages, le traitement, le stockage et la distribution.

Capital	SAC	270 \$
Fonctionnement et entretien		400 \$

➤ **Traitement des eaux usées**

Il est urgent d'investir dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en eaux usées, y compris pour les sources d'eau, le captage, le traitement, le stockage et la distribution, afin de remédier au sous-financement chronique et d'atténuer les risques pour la santé et le bien-être résultant d'un assainissement inadéquat.

Capital	SAC	6 800 \$
Fonctionnement et entretien		2 400 \$

## GOVERNANCE

➤ **Soutien à la gouvernance financière, administrative et politique**

Ces investissements permettront aux Premières Nations d'exercer une bonne gouvernance et de fournir des services adéquats à leurs citoyens, quel que soit leur lieu de résidence.

Programme de financement de soutien aux bandes	SAC	2 835 \$
Programme des avantages sociaux des employés des bandes		420 \$
Développement professionnel et institutionnel		315 \$
Programme de financement des conseils tribaux		105 \$

➤ **Gestion des situations d'urgence**

Investissements pour que chaque Première Nation établisse et maintienne des programmes de gestion des situations d'urgence officiels et culturellement pertinents, prévoyant du personnel, de l'équipement et de la formation.

Programmes de gestion des situations d'urgence des Premières Nations	SAC	501 \$
--	-----	--------

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La croissance économique des Premières Nations profite à tous les Canadiens et contribue au PIB du pays.

### ➤ **Connectivité**

Réduire la fracture numérique des Premières Nations en respectant les normes minimales en matière de large bande énoncées dans la *Stratégie canadienne pour la connectivité : la haute vitesse pour tous*.

Financement de l'infrastructure de connectivité	ISDE	5 200 \$
---	------	----------

### ➤ **Approvisionnement**

La mise en place d'une nouvelle organisation de l'approvisionnement encadrée par les Premières Nations permettra d'aider les entreprises des Premières Nations à obtenir des marchés publics et à atteindre l'objectif fédéral de 5 % en matière d'approvisionnement autochtone.

Organisation de l'approvisionnement encadré par les Premières Nations	SAC, SPAC	18 \$
---	-----------	-------

### ➤ **Cannabis**

Investissements pour la participation des Premières Nations à l'examen de la *Loi sur le cannabis*.

Participation à l'examen de la <i>Loi sur le cannabis</i>	SC	50 \$
---	----	-------

## DROITS ET JUSTICE

Investissements pour les changements transformationnels décrits dans le rapport de la Commission de Vérité et Réconciliation, de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et de la Déclaration de l'ONU.

### ➤ **Coordination dirigée par les Premières Nations sur la mise en œuvre de la LDNU**

Il est nécessaire d'allouer des ressources suffisantes aux processus conduits par les Premières Nations afin de garantir que les lois, les politiques et les réglementations du Canada répondent aux objectifs de la Déclaration des Nations Unies (articles 5, 6 et 7 de la LDNU).

Soutenir l'élaboration, la coordination et le suivi des résultats des politiques menées par les Premières Nations, y compris les gouvernements représentatifs des Premières Nations/conseils de bande nationaux/régionaux/fondés sur des traités.	RCAANC	1 517 \$
---	--------	----------

### ➤ **Vérité et réconciliation**

L'année 2025 marquera le dixième anniversaire de la publication du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation. Il est grand temps de rétablir la vérité et de commémorer le passé, notamment en veillant à ce que les activités de commémoration et les monuments nationaux soient encadrés par les Premières Nations et en procédant au rapatriement des artefacts et des dépouilles mortelles.

Enquête sur les pensionnats et commémoration	RCAANC	1 260 \$
--	--------	----------

### ➤ **Appels à la justice de l'Enquête nationale sur les FFADA**

Il est essentiel d'investir dans la mise en œuvre des appels à la justice suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées afin d'améliorer la sûreté et la sécurité et d'offrir des méthodes de guérison adaptées à la culture des victimes.

Mise en œuvre des appels à la justice — Plan d'action national des Premières Nations	RCAANC	3 675 \$
--	--------	----------

### ➤ Services de police

Tout le monde mérite de vivre dans des communautés sécuritaires et prospères. Ces investissements permettront de mettre en place des services de police des Premières Nations équivalents aux autres services de police.

Amélioration et développement des services de police des Premières Nations	SAC, SP	3 150 \$
Mise en œuvre d'un cadre statutaire reconnaissant les services de police des Premières Nations comme des services essentiels		630 \$

### ➤ Réforme et réhabilitation de la justice

Reconnaître les lois coutumières et les normes juridiques autochtones et remédier à la surreprésentation des Premières Nations dans le système de justice pénale.

Création de programmes de justice réparatrice	JC	788 \$
Programmes de sécurité et de sûreté communautaires		683 \$

## ÉDUCATION

Une éducation de qualité et culturellement pertinente favorise le bien-être, la mobilité socio-économique et la résilience économique.

### ➤ Éducation primaire et secondaire

Investissements fondés sur des besoins réels pour combler le fossé en matière d'éducation et remédier aux déficits de financement dans les domaines des langues, de l'éducation, du transport et des installations.

Ententes régionales en matière d'éducation	SAC	3 800 \$
Programme de partenariats en éducation		125 \$
Reprise de l'apprentissage après la COVID-19		75 \$
Financement de F et E pour les écoles et les résidences pour enseignants		2 210 \$
Transports scolaires		1 070 \$
Revitalisation des langues dans les programmes de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année		1 950 \$

### ➤ Infrastructures scolaires

Investissements pour construire, remplacer, réparer et agrandir immédiatement les écoles et les centres d'enseignement des Premières Nations et éliminer la surpopulation dans ces établissements.

Besoins en capital des écoles et des résidences pour enseignants	SAC	4 700 \$
--	-----	----------

### ➤ Éducation postsecondaire

Investissements pour les étudiants, les établissements, les programmes communautaires et les tables techniques permanentes pour faire progresser les modèles d'enseignement postsecondaire des Premières Nations.

Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire	SAC	8 530 \$
Programmes institutionnels et communautaires		1 030 \$
Négociation des modèles éducatifs postsecondaires des Premières Nations		25 \$
Mise en œuvre des modèles éducatifs postsecondaires des Premières Nations		746 \$

➤ **Éducation des adultes**

Investissements pour élargir les programmes d'éducation des adultes qui répondent aux besoins particuliers des apprenants adultes des Premières Nations.

Éducation des adultes	SAC	767 \$
-----------------------	-----	--------

## LANGUES ET CULTURE

Les langues et la culture sont fondamentales pour la transmission intergénérationnelle des connaissances et de l'identité.

➤ **Revitalisation linguistique des Premières Nations**

Investissements pour inverser d'urgence le déclin des langues et soutenir les initiatives dans les milieux non scolaires.

Programmes linguistiques et culturels	PCH	3 800 \$
Décennie internationale des langues autochtones	PCH, GAC	107 \$

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

➤ **Aide au revenu**

Investissements pour soutenir les prestations d'allègement de l'inflation pour les clients de l'aide au revenu des Premières Nations.

Aide au revenu — allègement de l'inflation	SAC	2 340 \$
--	-----	----------

➤ **Services de soutien post-majorité à l'égard du principe de Jordan**

Investissements pour que les jeunes des Premières Nations puissent s'épanouir et pour faciliter leur passage à l'âge adulte.

Élargissement de l'éligibilité aux 18-26 ans	SAC	2 485 \$
--	-----	----------

➤ **Aide à la vie autonome**

Investissements visant à soutenir l'intégrité du programme et à l'adapter à la croissance démographique et à l'inflation.

Programme d'aide à la vie autonome	SAC	278 \$
------------------------------------	-----	--------

## SANTÉ

Remédier aux inégalités de longue date en soutenant des systèmes de mieux-être équitables, accessibles, antiracistes et fondés sur les forces et la communauté, mis en œuvre par des effectifs issus des Premières Nations.

➤ **Mieux-être mental**

Renforcer les effectifs des services de mieux-être mental des Premières Nations afin de réduire l'épuisement professionnel et d'accroître l'accès à des interventions holistiques, fondées sur la culture et tenant compte des traumatismes intergénérationnels.

Équipes de mieux-être mental	SAC	606 \$
Le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones		1 409 \$
Cadre du continuum du mieux-être des Premières Nations		303 \$
Programme de soutien en santé — résolution des questions des pensionnats indiens		606 \$
Organisation nationale de guérison autochtone		1 101 \$

➤ **Accessibilité**

Financer correctement les Premières Nations pour qu'elles puissent répondre aux exigences des normes modernes d'accessibilité et remédier aux iniquités auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap.

Rénovation des infrastructures	SAC	1 590 \$ (*)
Produits, services et dispositifs d'accessibilité	EDSC	150 \$
Moyens pour l'évaluation des besoins et la mise en œuvre — <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i>		750 \$
Financement social (mobilisation de capitaux privés)		150 \$
Plan pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et Stratégie nationale sur l'autisme — Comité technique	EDSC, ASPC	2 \$

➤ **Soins en milieu communautaire et ressources humaines**

L'accès aux services de santé est un déterminant fondamental du bien-être. En renforçant les effectifs des services de santé des Premières Nations, il sera possible de fournir des soins plus près du domicile et d'offrir des soins tout au long de la vie.

Services de santé non assurés/services paramédicaux	SAC	52 \$
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone		107 \$
Soins à domicile et en milieu communautaire		331 \$
Soins palliatifs/de fin de vie		266 \$
Sages-femmes		21 \$
Ombudsman de la lutte contre le racisme		69 \$

➤ **Mise en œuvre de la législation en matière de santé**

Investissements visant à garantir que les Premières Nations dirigent effectivement la mise en œuvre des mesures législatives sur les soins de santé fondée sur les distinctions.

Mise en œuvre de la législation en matière de santé pour les Premières Nations	SAC	18 \$
--	-----	-------